

CARTE D'IDENTITE DU GROUPE

Groupe : **11 exploitations dont 3 en agriculture biologique**

Structure : **Chambre d'Agriculture du Vaucluse**

Année de constitution : **2010**

Principaux cépages : **Grenache, Syrah, Mourvèdre**

Spécificités du groupe : **Diversité des modes de production
(Conventionnelle, Raisonnée, Biologique et Biodynamique)**

Lycée partenaire : **Lycée viticole d'Orange**

Partenariats locaux : **Institut Rhodanien**



CCIA Vaucluse

LE REGARD DE L'INGENIEUR RESEAU

Eric L'HELGOUACH
eric.lhelgouach@vaucluse.chambagri.fr



'Le groupe DEPHY Ferme Viticulture de la Chambre d'agriculture de Vaucluse s'est formé en 2010 lors de la phase test de la démarche. Il s'est maintenu à huit vigneronns volontaires et dynamiques jusqu'en 2015 sur Châteauneuf-du-Pape et Visan puis s'est agrandi en 2016 avec deux nouveaux exploitants sur Richerenches et un lycée viticole sur Orange. Tout le groupe vise le même objectif : réduire l'utilisation des intrants phytosanitaires tout en maintenant les rendements et en respectant la santé humaine et l'environnement. Au-delà de la communication et du travail accumulé sur la réduction des intrants, les vigneronns souhaitent se lancer sur un nouveau projet collectif portant sur la biodiversité pour s'engager fermement dans l'agro-écologie en répondant à la triple performance économique, environnementale et sociale.'

PROJET COLLECTIF DU GROUPE

Problématique

Principales thématiques du projet collectif :

1. Améliorer et maintenir la biodiversité au vignoble par l'implantation de couverts végétaux
2. Communication sur les bonnes pratiques viticoles

Autres thématiques travaillées par le groupe et pistes innovantes explorées :

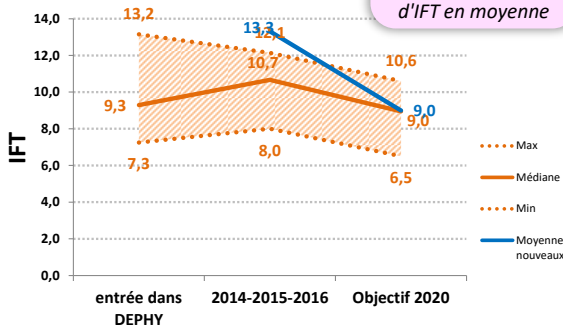
1. Faune auxiliaire
2. Fertilité des sols
3. Comportement hydrique face au changement climatique
4. Biocontrôle

OBJECTIFS IFT

Objectif de baisse
sur 5 ans :

-22%

d'IFT en moyenne



POURQUOI ACCOMPAGNER UN GROUPE DEPHY ?

'La Chambre d'agriculture du Vaucluse est l'une des Chambres pionnières de la démarche DEPHY FERMES. Elle accompagne des groupes de viticulteurs vers des pratiques durables. Les résultats obtenus sont très encourageants et promettent encore des évolutions innovantes avec le travail sur le projet collectif. Cet accompagnement doit être un précurseur pour générer d'autres groupes et ainsi toucher l'ensemble de la filière de production en quête de valorisation et de reconnaissance sur ses bonnes pratiques.'

André Bernard, président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

Méthode de calcul de l'IFT : Cible visée